



ASSURANT®

On-Guard by Assurant®

Protégez votre appareil pour l'utiliser sans tracas

Les plans de protection On-Guard by Assurant® offrent des programmes de protection d'appareil pour les appareils OnePlus 5, OnePlus 3T, OnePlus 3, OnePlus 2 et OnePlus X qui vous aideront à rester branché.

On-Guard Plus 24 by Assurant® et On-Guard Plus 18 by Assurant®

Ces programmes offrent une protection globale pour votre appareil et ses accessoires standard afin que vous puissiez profiter de votre appareil au maximum. L'objectif de ces programmes est de protéger votre appareil OnePlus contre tout dommage accidentel (y compris chutes, fissures et renversements de liquide) et contre toute panne mécanique, pendant et après la période de garantie du fabricant.

On-Guard Plus 24	Coût du plan par période
OnePlus 5	185 \$ par appareil
OnePlus 3T OnePlus 3 OnePlus 2	110 \$ par appareil
OnePlus X	85 \$ par appareil
On-Guard Plus 18	Coût du plan par période
OnePlus 3T OnePlus 3 OnePlus 2	85 \$ par appareil
OnePlus X	70 \$ par appareil

On-Guard 12 by Assurant®

Ce programme est particulièrement conçu pour obtenir le meilleur rapport qualité/prix pour votre appareil et les accessoires standard. Vous recevrez une couverture de 12 mois pour panne mécanique après que la garantie du fabricant est expirée.

On-Guard 12	Coût du plan par période
OnePlus 3T OnePlus 3 OnePlus 2 OnePlus X	25 \$ par appareil

L'inscription au programme On-Guard est facultative et n'est pas exigence lorsque vous achetez l'appareil ou obtenez les services sans fil.

Aucun tracas - Processus de demande de règlement rapide et simple

Pour les plans de protection On-Guard Plus 24 et On-Guard Plus 18, appelez-nous simplement au 1-866-618-5735, de 9 h à 21 h, HE, sept jours sur sept, pour démarrer le processus de demande de règlement. Des frais de service s'appliqueront à chaque demande de règlement approuvée pour dommage accidentel : 170 \$ pour les appareils OnePlus 5, 95 \$ pour les appareils OnePlus 3T, OnePlus 3 et OnePlus 2, et 65 \$ pour les appareils OnePlus X. Votre produit de remplacement sera expédié dès le prochain jour ouvrable, et, ainsi, vous serez branché à nouveau rapidement! Le produit de remplacement sera un produit neuf, remis à neuf ou recertifié de type et de qualité semblables. La couleur de l'appareil peut varier selon la disponibilité.

Renseignements supplémentaires :

Administrateur et souscripteur du programme : Le contrat de service est administré par Services Assurant Canada, Inc. et le contrat de garanties est souscrit par American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride. Les sociétés Services Assurant Canada, Inc., et American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride exercent des activités commerciales au Canada sous la dénomination sociale Assurant®.

Couverture : Le plan On-Guard 12 offre une couverture de 12 mois pour panne mécanique après l'expiration de la garantie du fabricant. Le plan On-Guard Plus 24 offre un maximum de deux demandes de règlement approuvées pour une couverture de dommages accidentels et des demandes de règlement illimitées pour une couverture de panne mécanique, pendant et après la période de garantie du fabricant, au cours d'une période de 24 mois. Le plan On-Guard Plus 18 offre un maximum de deux demandes de règlement approuvées pour une couverture de dommages accidentels et des demandes de règlement illimitées pour une couverture de panne mécanique pendant une période de 18 mois pendant et après la période de garantie du fabricant.

Équipement couvert : Un appareil OnePlus 5, OnePlus 3T, OnePlus 3, OnePlus 2 ou OnePlus X ainsi que tous les accessoires standard (par ex., pile et chargeur de l'appareil) inclus dans l'achat original de l'appareil sans frais supplémentaires.

Période de couverture : La couverture démarre à 0 h 1 min à la date de votre inscription à un plan de protection On-Guard by Assurant®. La couverture prend fin à la date indiquée à la page de programme.

Exclusions : Les sinistres survenus dans les cas suivants ne sont pas couverts : cambriolage ou vol; non-respect des recommandations du fabricant pour l'entretien; conditions préexistantes avant l'entrée en vigueur de la couverture; mauvaise utilisation délibérée ou usage abusif; réparation ou service non autorisés; fluctuations du courant électrique; toute perte recouvrable en vertu de n'importe quelle garantie du produit. Veuillez consulter vos modalités pour une liste intégrale des exclusions.

Annulation : Vous pouvez annuler votre couverture facultative à tout moment en appelant au 1-866-618-5735. Si vous l'annulez dans les 30 premiers jours et qu'aucune demande de règlement n'a été présentée, vous recevrez un remboursement intégral. Si vous annulez après les 30 premiers jours, vous recevrez un remboursement calculé au prorata ou un crédit, le cas éventuel, de votre prime non acquise au cours d'un délai applicable requise par la loi.

À l'inscription à un plan de protection On-Guard by Assurant®, vous recevrez votre document de modalités par courriel dans cinq jours ouvrables. Vous pouvez également voir les modalités sur le site oneplus.net/ca_fr. En achetant un plan de protection On-Guard by Assurant® et en fournissant votre adresse de courriel, vous consentez à ce que nous vous envoyions votre contrat de service et toute communication connexe par courriel. Nous pourrions recueillir vos renseignements personnels aux fins de communication et de service en tant que notre client. Pour visualiser votre document, vous devez nous fournir une adresse de courriel valide associée à votre compte OnePlus. Vous aurez également besoin d'un appareil avec accès à Internet et des capacités d'impression et de stockage. Si vous ne recevez pas un courriel avec votre document de modalités dans cinq jours ouvrables, ou si vous préférez recevoir une copie papier, veuillez nous appeler au 1-866-618-5735.